

## **Manuels de français en usage dans des collèges en Afrique subsaharienne : quelle vision de la migration dans des pays d'émigration ?**

**Bruno Maurer**  
**EA 739 Dipralang**

Le point de vue de cette monographie interroge des manuels de français en usage en Afrique subsaharienne, au niveau secondaire – de la 6ème à la 3ème, afin de voir comment le phénomène migratoire est présent/présenté dans ces ouvrages dont l'approche est à la fois linguistique (on enseigne une langue, le français, qui joue un rôle de langue d'enseignement) et culturel (on véhicule toute une série d'images culturelles, sociales et de messages parfois à dimension civique explicite qui contribue à constituer le futur citoyen).

Il est donc particulièrement intéressant de voir la manière dont les jeunes élèves africains, sont les destinataires de discours sur la migration et les migrants au travers de leur manuel de français.

Les quatre manuels qui seront l'objet de cette étude sont récents. Ils ont été publiés en 2011 par les éditions Nathan, s'intitulent *Français. Futur simple. Livre unique*. Ils ne ciblent pas de pays en particulier mais font donc partie des manuels que l'on appelle « universels », cette universalité étant toutefois restreinte aux pays dites francophones, dans lesquels le français joue le rôle de langue d'enseignement. On parle alors de manuel « pan-africain ».

Il est également important de comprendre que pareils manuels, qui s'adressent à un ensemble de pays, ne suivent en fait aucun programme très précis : se fonder sur le curriculum sénégalais serait se priver de possibilités d'accès au marchais ivoirien ou camerounais... Les ouvrages sont donc des côtes mal taillées, mettant en musique les éléments communs à différents programmes, tout en évitant de se marquer trop du côté d'un seul pays en particulier, notamment au plan des réalités culturelles.

Il est important pour la compréhension de notre problème de savoir que les auteurs ne sont pas nommés mais simplement désignés par un signifiant collectif « par une équipe d'enseignants ». Notre connaissance des pratiques éditoriales en vigueur en Afrique nous permet de dire que derrière cette désignation très vague se cache une équipe d'auteurs français. Ceux-ci élaborent les manuels mais le politiquement correct – contexte post-colonial - en vigueur en Afrique ne permet pas d'afficher que les auteurs ne sont pas africains mais citoyens de l'ancienne puissance coloniale.

Du point de vue énonciatif, on voit que la question est extrêmement complexe. Si l'identification des destinataires ne pose pas de problème (les collégiens africains francophones de plusieurs pays et leurs enseignants), la question de l'énonciateur est plus complexe. Le discours tenu par les manuels ne peut être strictement considéré comme le discours d'un groupe d'auteurs français. En effet, ceux-ci doivent composer avec :

- les éléments de différents programmes nationaux, lesquels explicitent souvent des thèmes sociaux et civiques à traiter obligatoirement (lutte contre le Sida, contre le travail des enfants, protection de l'environnement, modernité et tradition, place de la femme dans la société) ;
- les discours supposés politiquement corrects sur ces thèmes dans les pays où ces manuels sont susceptibles d'être vendus et utilisés.

C'est à partir de cette ensemble de considérations que l'on peut aborder la question des représentations de migrants et de migrations dans ces manuels.

### **1. Quelle réalités migratoires dans les pays d'Afrique francophone subsaharienne ?**

Attendu qu'aucun pays n'est concerné en particulier, on ne peut qu'en rester à un stade relativement

général, ce qui autorise quand même à s'appuyer sur quelques tendances assez fortement établies.

Commençons par énoncer un fait aussi massif que méconnu du grand public : dans la décennie 2000, les migrations internationales ouest africaines sont principalement intrarégionales avec 88, 44% des flux. L'Europe accueille seulement 9% des migrants, l'Amérique à peine 0, 02 %. Les pirogues qui viennent s'échouer sur les plages européennes sont certes des images spectaculaires mais elle ne sauraient décrire à elle seule un phénomène migratoire massivement intra-africain et même essentiellement intra-ouest-africain.

### **1.1. Une dimension historique**

Les travaux historiques établissent clairement que les migrations interafricaines du début du XXe siècle étaient organisées par l'administration coloniale : elles prenaient la forme du travail forcé (construction des infrastructures de transport), de l'affectation des fonctionnaires à l'intérieur de cette vaste zone d'intégration que constituait l'AOF<sup>1</sup>, envoi de main d'oeuvre saisonnière vers les zones arachidières, cotonnières ou les plantations de café et de cacao.

La méticuleuse organisation des flux migratoires répondait au souci de satisfaire, à moindre coût, les besoins de la métropole et d'administrer au meilleur rendement un vaste territoire relativement peu peuplé.

Après les indépendances, les gouvernements n'ont pas de politique migratoire et ce sont les populations qui pour des raisons économiques et culturelles sur lesquelles nous reviendrons, déploient des stratégies migratoires, relativement spontanées, lesquelles vont générer des difficultés tant en terme d'accueil que d'insertion.

On va souvent du Mali vers le Sénégal, du Burkina Faso vers la Côte-d'Ivoire, du Ghana vers Togo, du Niger vers le Nigeria, en empruntant des circuits traditionnels bien développés par les administrations coloniales.

Mais ces mouvements, qui ne sont pas gérés et qui profitent d'une grande liberté de circulation dans des citoyens ouest-africains (pas de visa), engendrent des situations relativement anarchiques aboutissant périodiquement sur des expulsions massives de ressortissants de pays voisins.

### **1.2. Une typologie spatiale des mouvements migratoires**

Les pays d'Afrique subsaharienne connaissent au moins cinq types de mouvements migratoires :

- à l'intérieur de chaque pays : les populations africaines, comme toutes les populations du monde, ne restent pas toujours fixées dans leur région d'origine. D'une part, certains peuples ont des traditions de nomadisme qui les conduisent à se déplacer à l'intérieur d'un pays (et parfois à en franchir les frontières) : il s'agit de populations agro-pastorales, comme les Peuls ou les Touareg, qui se déplacent selon les zones de pâturage, au gré des saisons. D'autre part, l'ensemble des ethnies, et dans tous les pays, connaît un autre phénomène migratoire, celui qui conduit des zones rurales vers les grandes villes et qui est connu sous le nom d'exode rural. Les zones sahéliennes, où la sécurité alimentaire et sanitaire est mal assurée, sont particulièrement concernées par ce phénomène.
- entre les pays d'Afrique subsaharienne : l'enquête REMUAO effectuée entre 1988 et 1992, montrait une accélération des flux migratoires entre les sept pays étudiés avec 1,8 millions de migrations observées ; les flux s'organisent selon trois grands pôles migratoires :

a. le secteur du Golfe du Bénin (Cotonou) ;

b. le pôle central articulé autour de la Côte-d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Burkina Faso et de l'est du Mali;

---

<sup>1</sup> On lira sur ce sujet les écrits autobiographiques de Hampaté Bâ, qui racontent ses différentes affectations (*Oui, mon commandant ; Hamkoulel, l'enfant peul*)

c. le bloc ouest qui correspond peu ou prou à la SÉNÉGAMBIE historique.

Pour l'Afrique centrale, d'autres pôles sont caractéristiques :

d. le golfe de Guinée (grandes villes du Cameroun et du Nigéria)

e. les métropoles du fleuve Congo

– vers d'autres horizons africains :

Mais il faut bien aussi concevoir que les pôles d'attraction traditionnels sont actuellement supplantés par de nouveaux lieux de destination. Au nord du continent, la Libye de Kadhafi a attiré beaucoup de subsahariens, l'Algérie et le Maroc également. Deux raisons à cela : la possibilité d'y exercer des emplois certes subalternes mais assez rémunérateurs (restauration, gardiennage); la « proximité » relative de l'Europe, lieu toujours possible d'un nouveau départ. Au sud de l'Afrique, c'est l'Afrique du sud qui attire actuellement les populations africaines, bien au-delà des pays limitrophes, mais aussi les pays à fort potentiel minier comme l'Angola ou la Zambie.

Cette attractivité nouvelle fait que des destinations de migration qui étaient autrefois des destinations finales sont aujourd'hui également des lieux de transit : ainsi de la République Démocratique du Congo et du Gabon, anciens points de chute pour des migrants maliens ou sénégalais et qui deviennent des étapes vers l'Angola, la Zambie, l'Afrique du Sud.

Il en est de même du Sénégal pour les Capverdiens qui en font une étape vers l'Europe ;

– vers les anciennes puissances colonisatrices

Dans nombre de pays ouest africains, la migration internationale vers les pays du Nord est aujourd'hui perçue comme la seule alternative crédible. Même si l'on observe un ralentissement de l'expatriation vers les anciennes métropoles coloniales, celles-ci se maintiennent en tête des pays d'accueil de ressortissants de pays d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale. Capverdiens et Bissau guinéens vont préférentiellement au Portugal ; Sénégalais, Nigériens et Maliens vont en France ; Gambiens et Sierra Léonais vont plus au Royaume Uni.

Mais le durcissement des politiques migratoires en Europe crée de nouveaux itinéraires, périlleux : la difficile traversée transsaharienne, voie vers l'Europe via le Maghreb, les hasardeux voyages en pirogue.

### **1.3. Une typologie des causes**

La cause la plus fréquemment avancée est la pauvreté, engendrant une migration de travail.

Le rapport annuel sur les pays les moins avancés publié par la CNUCED en 2002 indiquait que la proportion de la population vivant dans « l'extrême pauvreté », moins d'un dollar par jour, était passée dans les pays africains les moins avancés de 56 % pour la période 1965-1969 à 65 % pour la période 1995-1999. Rappelons aussi que, pour la CNUCED, qui estime le nombre des pays les moins avancés (PMA) à 48, 32 parmi eux sont des pays africains.

Ces migrations de travail sont fondamentalement motivées par la recherche de revenus additionnels et ont souvent un caractère saisonnier. L'extrême pauvreté peut conduire à des stratégies migratoires plus radicales, sans mouvement de retour.

On doit ensuite considérer la migration d'origine politique née de conflits de type guerres civiles : réfugiés libériens en Guinée, Tchadiens au Niger, récemment Maliens au Burkina Faso, etc..

Enfin, les motivations économiques se doublent parfois de dimensions culturelles : certains groupes ethniques comme les Soninké de la Mauritanie, du Mali et du Sénégal, les Mossi du Burkina Faso ou les Dogons du Mali, font de la migration un rite de passage. On « part pour être un homme », avoir un statut social.

### **1.4. Des tendances récentes**

Nous avons déjà eu l'occasion de souligner des évolutions. En voici quelques autres qui méritent de

figurer en toile de fond de l'analyse des mouvements migratoires.

a. La féminisation progressive des flux

Il s'agit là d'une réelle nouveauté, alors que la migration était jusqu'à récemment le fait d'hommes jeunes, souvent chargés de famille. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à suivre le même chemin, y compris pour des migrations internationales ; elles migrent seules et de manière autonome, assumant de ce fait un réel statut de chefs de ménage.

Ces « nouvelles migrantes », repérées depuis plusieurs années dans le secteur commercial ne viennent plus seulement de micro territoires comme le Bénin, la Gambie ou le Togo mais d'une gamme plus large de pays. Engagées dans un commerce de va et vient, les Sénégalaises, Guinéennes, Maliennes ou Sierra Léonaises se sont lancées, après les marchés nord africains, européens et américains, à la conquête de l'Asie : l'émirat de Dubaï et la Chine notamment.

b. Une modification des destinations traditionnelles

Les pays d'accueil traditionnels des migrations intra-africaines tendent à ne devenir que des étapes dans un trajet migratoire qui se poursuit, se prolonge hors d'Afrique. C'est sans doute la tendance récente la plus significative.

Un autre phénomène à souligner est la capacité des migrants actuels à transcender les barrières héritées de la colonisation à l'image de la migration des Francophones d'Afrique vers la Grande Bretagne ou les Etats-Unis d'Amérique, avec des chiffres en constante et rapide progression, de 6 162 en 1960 à 21 505 en 2001. Les récents flux migratoires ouest africains vers les USA viennent de plus en plus de la Côte-d'Ivoire, du Sénégal et de la Guinée.

c. Des migrants plus éduqués

Les migrants ouest africains sont dans l'ensemble de plus en plus éduqués et mieux formés que leurs aînés L'exode des élites africaines vers les pays n'est pas seulement une migration de bras, c'est aussi une fuite des cerveaux, souvent organisée par les pays bénéficiaires, dans une immigration choisie qui contribue à renforcer le sous-développement des pays de départ.

## **2. Quels sont les discours tenus dans les pays d'Afrique subsaharienne sur les phénomènes migratoires ?**

Il s'agit à présent d'inscrire notre analyse des manuels dans une perspective dialogique, dans sa relation aux discours existants et/ou dominants dans les pays africains.

Il n'est pas simple de rendre compte de l'ensemble des discours dont sont objets dans les différents pays africains les phénomènes migratoires. Le sujet à lui seul serait l'objet d'une ou de plusieurs thèses. Nous nous contenterons ici de broser ce que nous pensons être quelques lignes directrices, fautes d'études à notre disposition.

### **2.1. Les discours officiels des Etats**

Il faut bien concevoir que, si les traditions migratoires sont anciennes et ont été l'objet dans le passé de discours officiels « positifs » (rappelons que les migrations ont été organisées par les puissances coloniales), une pression négative internationale existe aujourd'hui sur ce phénomène qui ne peut manquer de se faire sentir sur les discours politiques.

On en aura un aperçu avec le discours d'ouverture Discours d'ouverture de la Conférence

ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement qui s'est tenu à Rabat en 2006<sup>2</sup>. Les actions citées sont la création de patrouilles conjointes en méditerranée, création d'une équipe d'intervention rapide, lutte contre la fuite des cerveaux, organisation des moyens d'une immigration choisie. On voit les deux pistes : criminalisation de la migration, gestion rigoureuse de flux légalisés.

Les Etats africains doivent aujourd'hui s'inscrire dans cette logique discursive : c'est à cette condition que les aides au (co-)développement seront maintenues. Tout discours encourageant le phénomène migratoire serait perçu comme une provocation par les pays au solde migratoire positif, qu'ils soient européens ou africains.

En Afrique même, la croissance naturelle soutenue de tous les pays et les efforts de formation professionnelle laisse peu de place aux circuits traditionnels de l'immigration, du moins dans les secteurs formels.

## **2.2. Ambiguïté des discours sociaux : la médaille et son revers**

Un article de Ghislain Nickaise Liambou, "Écrire la migration en marge des thèses officielles", *Acta Fabula*, Notes de lecture, URL : <http://www.fabula.org/revue/document7548.php>, qui analyse un ouvrage de Catherine Mazauric, *Mobilités d'Afrique en Europe*, Paris : Karthala, coll. « Lettres du Sud », 2012. nous rappelle que la figure du migrant a longtemps été perçue de manière positive, depuis les récits de L'Exode et de l'Odyssée jusqu'aux discours valorisants tenus dans certaines sociétés (les Soninké par exemple), qui font de la migration une expérience à valeur de passage rituel à la condition d'homme.

Dans le même esprit, le projet de recherche dirigé par C. Canut « MIPRIMO, La migration prise aux mots. Récits, circulation des imaginaires et dynamiques sociales dans les migrations ouest-africaines »<sup>3</sup> analyse à partir de récits de vie les imaginaires des migrants et permet de voir dans quel tissu discursif, en grande partie positif, est pris le phénomène.

Un discours de rejet tend à se développer du fait des crises économiques que connaissent les pays africains ayant une tradition d'accueil migratoire. Le malaise social y est relayé par les médias et également pris en compte par des hommes politiques devenus les porte-drapeaux d'un sentiment national ou nationaliste en développement. Ainsi, à partir de 1990, la question de l'immigration devient un thème central dans le discours politique ouest africain. Des positions ouvertement xénophobes de la population apparaissent. On voit ainsi apparaître en Côte d'Ivoire le concept d'« ivoirité ». Dans ce contexte, les immigrés sont souvent des boucs émissaires commodes, accusés de tous les maux, les immigrés sont tenus pour responsables de la criminalité et de l'insécurité qui règnent dans les centres urbains. Les prostituées sont souvent réputées êtres des étrangères – et nommées comme telles...

## **3. L'analyse de la collection Français, Nathan, 2012.**

Avant de réaliser notre étude, il faut préciser que la question migratoire n'est pas en tant que telle au cœur de la discipline « Français ». Si elle est abordée, c'est en raison du fait que le français langue seconde est une matière dont l'enseignement véhicule, à travers les thèmes abordés, un certain nombre de messages sociaux, civiques. Peut-être certains programmes nationaux africains prévoient-ils explicitement que ce thème soit traité : dans le manuel de 3ème, une séquence entière y est consacrée, ce que l'on peut interpréter comme le reflet d'indications programmatiques mais nous n'avons pas, faute d'avoir à notre disposition les programmes de tous les pays, moyen de le vérifier. Au-delà, on va voir que sa présence dépasse les limites de ce dossier dédié et que l'on retrouve à plusieurs autres endroits des images de migrants.

---

2 <http://www.libertysecurity.org/article1031.html>

3 <http://miprimo.hypotheses.org/>

Au-delà distinction disciplines pour lesquelles la migration est explicitement un objet à étudier, et disciplines pour lesquelles sa mention n'est pas obligatoire et est donc significative.

### 3.1. Un point de vue quantitatif

Les 4 manuels de français comptent chacun 160 pages, ce qui constitue un total de 640 pages de textes, photos, documents divers.

Pour donner une idée de ce que représentent, quantitativement, les images de migrants, nous nous livrons d'abord à un comptage des occurrences en distinguant selon qu'elles concernent

- la page entière
- un espace compris entre un paragraphe et une demi-page
- une citation d'une à deux lignes.

Manuel de 6ème

Page entière	Entre un paragraphe et une demi-page	Citation d'une à deux lignes

Manuel de 5ème

Page entière	Entre un paragraphe et une demi-page	Citation d'une à deux lignes
	<p>14 : un paragraphe support d'exercice, extrait de « L'Africain du Groënland »</p> <p>20 : un paragraphe support d'exercice, extrait de <i>Le fils du pauvre</i></p> <p>26 : extrait de <i>Adama ou la vie 3 D (1/2 page)</i></p> <p>66 : extrait de <i>Fille des crocodiles (1/2 page)</i></p>	<p>4 : notice biographique de l'auteur Muriel Diallo</p> <p>8 : notice biographique de l'auteur Geneviève Ceccaldi</p> <p>22 : notice biographique de l'auteur Marguerite Abouet</p> <p>114 : notice biographique de l'auteur JMG Le Clézio</p>
Total : 1 page, 2 paragraphes, 4 notices biographiques		

Manuel de 4ème

Page entière	Entre un paragraphe et une demi-page	Citation d'une à deux lignes
4-5 : Lili la papiéreuse, extrait de nouvelle	08: Lili la papiéreuse, extrait de nouvelle (1/2 page)	28 : la phrase finale d'un texte de C. Belaya

10-11 : Lili la papiéreuse, extrait de nouvelle	14 : Lili la papiéreuse, extrait de nouvelle (½ page) 25 : deux paragraphes de textes sans auteur, supports d'exercices de grammaire 26 : Union impossible, extrait de roman « Les Fantômes du Brésil » (½ page)	
42-43 : Une double page, extrait du témoignage auto-biographique « L'Africain du Groënland »	54 : Un paragraphe, extrait du témoignage auto-biographique « L'Africain du Groënland »	42 : notice biographique de l'auteur Tété-Michel Kpomassié
	118 : « Avez-vous le temps ? », extrait de texte de l'humoriste Boucar Diouf (½ page) 156 : extrait de texte autobiographique d'Amin Maalouf <i>Les identités meurtrières</i> (½ page)	88 : notice biographique de l'auteur Jean Pliya 108 : notice biographique de l'auteur Seydou Badian
Total : 3 pages et demie, 2 paragraphes, 3 notices biographiques, 1 phrase		

### Manuel de 3ème

Page entière	Entre un paragraphe et une demi-page	Citation d'une à deux lignes
3-28 : Séquence 1 : L'ici et l'ailleurs Toute la séquence est consacrée à la problématique migratoire		30 : notice biographique de l'auteur Bathie Ngoye Thiam
Total : 25 pages, 1 notice biographique		

Il apparaît d'un point de vue quantitatif que le thème est de plus en plus présent au fur et à mesure qu'on avance dans le cycle, jusqu'à représenter une des 6 séquences du manuel de 3ème, la toute première, alors qu'on est plutôt dans des pratiques allusives pour les autres niveaux et des proportions insignifiantes (1/160 pour le manuel de 5ème, 3,5/160 pour celui de 4ème, 25/160 pour celui de 3ème). Il faut sans doute y voir le fait que l'on est sur une réalité sociale très marquée, ressentie comme plus accessible pour des élèves plus grands.

### 3.2. Quels sont les phénomènes représentés ?

#### 3.2.1. Du point de vue des mouvements migratoires

Les trajets migratoires représentés vont :

- de l'Afrique vers la France :

Il s'agit de la réalité la plus représentée ; les deux textes de 5ème évoquent le trajet migratoire d'un

Malien en France, qui ramène dans ce pays une co-épouse, puis d'une femme qui cherche à ce que sa fille ait un visa pour la rejoindre. Le manuel de 4ème propose un texte d'Amin Maalouf, écrivain libanais venu vivre en France. Dans le manuel de 4ème, le titre d'un roman de Calixte Beyala est assez évocateur, « Le petit prince de Belleville » ; p. 9, une affiche de film « Paris à tout prix » montre la Tour Eiffel en arrière-plan, avec au premier plan une africaine en pleur et un policier français ; p. 13, exercice 6 c'est « Ewané et sa famille vivaient dans un tout petit appartement à Douala alors que les nouveaux employeurs, à Paris, étaient fabuleusement riches. » ; p.14, un texte d'Alain Mabanckou évoque le retour en charter depuis la France ; page 16, un texte de Tahar Ben Jelloun s'intitule « C'est cela LaFrance ? » ; page 20, un texte d'Elizabeth Tchoungui est intitulé par les auteurs du manuel, « Une ville malade » : il s'agit de Paris ; dans la même page, un extrait d'un roman de Fatou Diome présente la phrase suivante « Toi en France, combien de temps ? » ; page 21 4 stars internationales sont présentées, pour trois d'entre elles, il est dit qu'elles vivent en France. Enfin, cinq notices biographiques d'auteurs africains vivant ailleurs que dans leur pays d'origine mentionnent un trajet vers la France.

Le manuel de 4ème présente un cas particulier à la double page 42-43 un extrait du témoignage auto-biographique « L'Africain du Groënland » avec la notice biographique de l'auteur Tété-Michel Kpomassié qui présente un peu banal parcours migratoire « A 16 ans, il lit un ouvrage sur les esquimaux du Groënland, une société où les adolescents vivent en toute liberté. Conquis, il part à l'aventure et, en passant par le Ghana, la Côte d'Ovoire, le Sénégal et la France, atteint, 10 ans après, sa destination finale : le Groënland. Père de deux enfants, il vit aujourd'hui en France ».

– de l'Afrique vers l'Europe :

Dans le manuel de 3ème, p. 6, des exercices proposent des phrases hors contexte du type : « Ils avaient ... l'Afrique pour l'Europe dans l'espoir d'une vie meilleure mais leur ... s'est arrêté là » (note : au Maroc), « Lorsque nous primes le bateau qui nous emmenait en Angleterre, nous avons décidé ce voyage depuis des mois », « Je vogue sur un bateau qui m'emène en Europe » ; p. 7, exercice 1 : « Cinq cent mille immigrants clandestins entrent chaque année en Europe, parmi lesquels un grand nombre d'Africains. » A noter que ce texte se retrouve tel quel le support d'un court texte de lecture, page 9, intitulé « Le saviez-vous ? ». La même rubrique, p. 15, propose le texte suivant : « L'Europe, principale destination des candidats à l'émigration clandestine, fait face à un nombre toujours croissant d'étrangers qui débarquent sur son sol de façon illégale. » A la p. 10, on trouve un texte intitulé « Barcelone ou la mort » ; à la p. 14, une consigne d'activité propose « Rédige à la manière d'un journaliste un témoignage destiné à sensibiliser les jeunes sur les risques auxquels on s'expose en tentant d'émigrer en Europe. » ; p. 22, un texte de Waris Dirie montre qu'elle vit à Londres après avoir quitté la Somalie ; on retrouve cette mention p. 24, dans un exercice qui la met en scène à Londres.

– de l'Afrique vers le Québec :

Le manuel de 4ème présente une figure d'Africain installé au Canada, p. 118 : « Avez-vous le temps ? », extrait de texte de l'humoriste Boucar Diouf qui met en scène humoristiquement les différences interculturelles entre Afrique et Canada.

Manuel de 3ème : page 26, l'exercice 4 présente le trajet migratoire d'un Somalien au Canada, via une première migration en Ouganda.

– entre pays du continent américain :

Une phrase dans un exercice, sans contexte, manuel de 3ème, page 25 : « Il fut arrêté à la frontière du Mexique et des Etats-Unis ». On ne sait qui représente « il », mais l'image du clandestin mexicain s'impose d'emblée.

– Du Brésil vers l'Afrique :

Un mouvement migratoire atypique est représenté dans le manuel de 4ème 26 : Union impossible,

extrait de roman « Les Fantômes du Brésil ». Le chapeau introductif précise de quoi il s'agit : « Les *Fantômes du Brésil* raconte l'histoire de deux communautés : les béninois de souche et les Agoudas, Brésiliens descendus d'esclaves africains. Kuassi Kpossou, un des personnages du roman, tombe amoureux de l'une de ces « Brésiliennes ».

On ne sait rien de plus sur le contexte de cette migration « de retour », le texte n'en disant rien. A noter que ce texte est un des seuls à évoquer une migration de retour depuis un autre continent, après un trajet migratoire (forcé pour ce qui est des anciens esclaves, victimes de la traite).

### 3.2.2. Types de migration

#### – l'émigration clandestine

On l'a vu en présentant les types de migration, celui de l'émigration clandestine est très fortement attesté alors que les phénomènes légaux de migration ne sont quasiment pas mis en scène. Tout au plus sait-on, à travers quelques figures qui ont réussi (les écrivains des notices biographiques, la trajectoire d'un humoriste au Québec) que la chose est possible, mais on ignore comment et aucun texte, ni d'auteur ni d'exercice ni d'encadré du manuel, ne signale la chose. De ce fait, le phénomène migratoire est fortement représenté comme illégal, un parti pris très idéologiquement marqué.

#### – l'émigration économique

Les exemples abondent de discours sur la pauvreté associés au phénomène migratoire.

Manuel de 4ème : p. 11, extrait de Lili la papiéreuse de Rolande Causse « Je ne veux pas rester à Sassandra où mes parents viennent de disparaître et où je n'aurai pas de travail. Je pars à Abidjan... (...) Je réussis à être caissière dans un supermarché et, au bout de huit mois, m'achète un billet d'avion pour Paris car je veux finir mes études et devenir institutrice. »

C'est bien entendu dans le manuel de 3ème que cette cause va être la plus présentée.

Dès l'ouverture du dossier, Etape 1 p.3 intitulée « Pourquoi partir ? », la rubrique « Le savez-vous ? » expose « les causes de l'immigration » :

« - économiques : on est à la recherche d'un mieux-être, de conditions de vie meilleures ». Puis sont évoqués des motifs personnels ou politique (cf. plus bas). Et une illustration d'un camion surchargé de miséreux posés sur des bagages va illustrer cette seule dimension économique, sans prendre en compte les deux autres. Pour les auteurs du manuel, le choix est fait : la dimension économique est la plus importante ; la réalité ne leur donnerait pas tort, mais le parti pris est unilatéral. Les images d'hommes jeunes en file d'attente (p.4) vont dans le même sens. Un exercice sur les déterminants (p.7) propose une phrase expliquant la « tradition » d'immigration clandestine : « Ce mouvement s'est accéléré depuis quelques décennies avec la dégradation des conditions de vie dans la plupart des pays africains ». Dans la même page, c'est l'exercice 4 (de repérage des noms et des déterminants) qui, à la faveur d'un texte pris sur internet et au titre évocateur « L'immigration vers l'Europe : un besoin pour les uns, un problème pour les autres », développe : « La jeunesse africaine ne veut plus supporter l'oisiveté forcée, due au manque de travail, et bien entendu, la misère humaine qui en résulte. » Le texte de C. Belaya, p. 8, est dans la même veine, il pourrait être repris dans son intégralité, mais une phrase suffira à donner le ton : « Je suis venu dans ce pays tenu par le gain, expulsé du mien par le besoin. »

La pauvreté explique aussi qu'existent les passeurs. Le texte « Barcelone ou la mort », p.10, donne la parole à l'un d'eux : « De toute façon, nous n'avons pas vraiment le choix, si nous voulons nourrir nos familles. Nous devons faire du transport d'immigrés. La pêche ne rapporte plus. Il y a de moins en moins de poisson sur les côtes sénégalaises. »

#### – l'émigration politique : les guerres et l'instabilité

Cette cause est explicitement présente dans un seul texte, dans l'exercice 4 du manuel de 3ème, p. 26, un texte de presse canadien évoquant le trajet d'un citoyen d'origine somalienne : « Hassan Ali

Said est maintenant un homme heureux. Avant l'âge de 18 ans, il avait déjà perdu toute famille au cours d'une guerre civile meurtrière en Somalie.

Pendant douze ans, il a vécu en exil en Ouganda. Là-bas, il a brutalement été attaqué parce que ses parents étaient originaires de deux pays en conflit : son père venait de la Somalie et sa mère de l'Éthiopie. Au cours des huit années qui ont suivi, il a vécu dans un camp de détention préventive, où un contre-feu de 18h lui était imposé.

Par la suite, il a immigré au Canada, et a obtenu la citoyenneté canadienne le 23 novembre. »

L'Afrique est ainsi représentée comme un enfer de guerre, xénophobie et arbitraire policier. Le Canada apparaît par contraste comme le pays du bonheur (« Hassan Ali Said est maintenant un homme heureux »).

Enfin, il est intéressant de remarquer que le statut de migrant n'est pas associé aux Français. La notice biographique consacrée à Geneviève Ceccaldi la présente ainsi (Manuel de 4ème, p. 8) : « Geneviève Ceccaldi, de nationalité française, est née en Algérie. » On ne nous dit rien du trajet qu'elle a fait, de son statut probable de pied-noir qui a dû émigrer de l'Algérie vers la France.

### 3.3. Quels sont les phénomènes ignorés ?

Les migrations intra-africaines représentent encore actuellement l'essentiel des mouvements migratoires. Elles sont quasiment ignorées, en tout cas largement sous-représentées. En tout et pour tout, on trouve un texte dans le manuel de 4ème, p. 28 de Calixte Beyala : « Des jeunes quittèrent notre pays, par pelotées, portés par la volonté rageuse de travailler dans ces manufactures florissantes dirigées par des Français et qui produisaient de l'argent comme on respire. » Ce texte laisse entendre que la migration se fait d'une région africaine vers une autre, la mention des Français laissant entendre qu'il s'agit d'entrepreneurs expatriés ou de colons, le contexte n'étant pas clair. Encore faut-il que les élèves le comprennent.

L'autre texte est plus explicite, dans le manuel de 3ème, p.28. Il est extrait d'un blog du *Monde.fr* de 2010 et commence ainsi : « Contrairement aux idées reçues (...) l'Afrique reste la première destination des migrants africains qui osent braver les séparations tracées par les colonisateurs bien avant de se lancer à l'assaut de l'Europe. » Le texte poursuit sur le Bénin lieu de migration intra-africaine. Mais il s'agit de l'unique texte évoquant sans ambiguïté cette réalité, pourtant massivement attestée.

#### Les migrations des Africains vers le Maghreb

Ces trajets migratoires ne sont pas représentés, alors que les routes transsahariennes sont de grands axes migratoires et que le Maroc, l'Algérie, la Libye jusqu'à la chute de Khadafi, sont des destinations finales de migrations, tout autant que des étapes vers l'Europe.

#### Les migrations saisonnières

On ne trouve pas non plus de trace des phénomènes qui poussent les Africains à migrer à l'intérieur de leur pays ou dans les pays voisins à l'occasion de phénomènes saisonniers liés à la vie agropastorale ou à l'agriculture alors que ces réalités existent bel et bien et de façon importante.

#### Les migrations de retour

Les phénomènes migratoires volontaires de retour ne sont jamais abordés alors qu'il s'agit là encore d'une réalité. Le retour est vu à travers l'expulsion, comme en témoigne la p.15 d'ouverture de l'étape 3 « Emigration et désillusions » du manuel de 3ème, où l'on a deux images particulièrement

fortes. Deux mains noires qui tendent un carton « Titre de séjour » barré de la mention « REFUSE », et juste au-dessous un avion au pied duquel attendent un certain nombre de passagers, hommes, femmes, enfants. Cette image est censée illustrer une expulsion par avion, un retour au pays « organisé », en atteste, le questionnaire, explicite : 1. Quel lien peux-tu établir entre les deux images ci-contre ? 2. Comment comprends-tu le mot « REFUSE » sur la première image ? 3. En quel lieu se déroule la scène montrée sur la deuxième image ? 4. Selon toi, qui sont les personnes rassemblées au pied de l'avion ? 5. A quelle réalité renvoie cette photo ?

Pourtant, si l'on observe de près le détail de cette photo, on voit qu'il y a peu de chance que cela soit réellement un « charter » de retour : en effet, pas une seule présence policière n'est visible, alors qu'on sait que ces retours sont loin de se produire dans la tranquillité.

### La fuite des cerveaux

A aucun moment, cette réalité de la migration n'est évoquée. Pourtant un nombre important d'Africains quittent leur pays, dans une émigration légale, et même encouragée par les pays du nord, pour poursuivre des études et mettre leur matière grise au service des pays d'accueil dans ce que ces derniers appellent une « immigration choisie ».

Pourquoi ignorer cette réalité ? Peut-être parce qu'elle ne va pas dans le sens dominant, le parti général du discours du manuel: la migration est résultat de pauvreté, elle est massivement et presque exclusivement clandestine, associée à des drames ; elle est à éviter, comme phénomène négatif.

### 3.4. Qui sont les migrants représentés ?

#### Textes

Africains	
Hommes	femmes
Un homme qui ramène une co-épouse en France (5ème, p.26)	Fanta qui attend ses papiers pour venir en France rejoindre sa mère (5ème, p. 66) Une fille qui n'a pas de bourse pour partir en France, s'en fait prêter, revient le rendre.. (4ème)
Des Agoudas, Brésiliens rentrés au Bénin (4ème p. 26) et les deux communautés qui ne peuvent se marier	
L'Africain Inuit, p.42 et 54	
Un Sénégalais au Québec (4ème p. 118)	

A ces représentations textuelles s'ajoute un exercice sur les Asiatiques qui viennent travailler en Afrique, page 8 du manuel de 3ème. On trouve également Amin Maalouf, 4ème p. 156.

#### Photos et dessins

Africains	
Hommes	Femmes

4ème : un africain en Inuit p. 42	2 femmes dessinées sur affiche p. 9
Groupe p.3	
Groupe p.4	
Groupe p.10	
Groupe p. 14	Petite fille p.16
Groupe hommes et femmes p.15	
Groupe p. 20	mannequin, styliste, 21
Sportif, musicien, 21	Petite fille, p. 22 (en Afrique)

Le phénomène le plus notable dans les choix iconographiques est la très forte proportion d'hommes, conformément à la réalité des migrations extra-africaines mais la très faible présence de femmes est tout de même à interroger alors qu'elles sont une part importante, croissante même des populations de migrants (cf ici-même XX).

Ensuite, il est frappant que les hommes soient quasiment toujours représentés en groupes. Ce choix iconographique est porteur d'un ensemble de représentations : massivité du phénomène, vaguement inquiétant ; dépersonnalisation : on n'a pas de migrant individuel, seulement des groupes de personnes interchangeables.

### 3.5. Comment désigne-t-on les migrants ?

Nous centrerons l'étude sur le manuel de 3ème, car il est le plus intéressant, consacrant une séquence entière au phénomène. Nous distinguerons les textes d'auteurs convoqués par le manuel des textes produits par les auteurs du manuel (textes d'accompagnement, consignes, exercices)

#### 3.5.1. Dans les textes d'auteurs

Voici les occurrences utilisées : Exilé, errant (poème, p.4) ; immigrés (p.10) – un emploi bizarre car on évoque des personnes qui partent - expulsés (p.14) ; indésirables (p.14)

#### 3.5.2. Dans les textes produits par les auteurs du manuel

Les mots utilisés sont migrant (p.6, 7), expatrié (p.6), réfugié (p.6, 19), émigré (p.7, deux fois), immigrant clandestin (p.7, 9), immigrant clandestin africain (p. 14), immigré clandestin (p.12, 13), émigré clandestin (p.12), clandestin (p.12), travailleur immigré (p.8), immigré (p.8) .

Ce qui est remarquable dans cette liste, c'est d'abord le grand nombre d'appellations utilisées pour une même réalité. On remarque du reste un manque de rigueur dans les emplois, « immigré » étant utilisé par les auteurs du manuel pour désigner des personnes qui quittent le pays, point de vue sortant donc. On voit ensuite que le terme « clandestin » est le plus souvent utilisé, un usage qui va dans le sens d'une criminalisation du phénomène.

Il est également à noter qu'aucun désignant n'est utilisé dans toute l'étape 4, intitulée « Intégrations réussies », pp. 21-26. Tout se passe comme si, une fois que la migration est « réussie », le trajet migratoire était effacé. Il en va de même dans les notices biographiques où le champ lexical de la migration n'est jamais attesté.

### 3.6. Quelles valeurs sont associées aux migrants et à la migration ?

La partie « Etudes de la langue » du manuel de 3ème est intéressante pour voir comment les auteurs du manuel donnent à voir le phénomène migratoire. Quatre leçons de vocabulaire sont proposées dans la séquence « L'Ici et L'Ailleurs » qui est consacrée à la migration. Les titres des leçons choisies sont révélateurs de la tonalité générale. Après une étude sur le champ lexical de la

migration (p.6), on va explorer le lexique péjoratif (p.12), puis le champ lexical de la tristesse (p.18) et le champ lexical du souvenir (p.24). C'est peu de dire que la tonalité générale est négative, ce que l'on va vérifier en explorant systématiquement les images associées à la migration et en les répartissant sur un axe valorisation/dévalorisation. Encore une fois, l'étude sera menée à partir des occurrences relevées dans la séquence du manuel de 3ème.

### **3.6.1. Images valorisantes**

Elles sont peu nombreuses, aucune dans les trois premières étapes de la séquence, seulement présentes dans l'étape 4 « Intégrations réussies ».

A la p. 21, en ouverture de l'étape, on trouve 4 photos de personnalités, accompagnées de légendes : « Naomi Campbell est une top model britannique d'origine jamaïcaine et chinoise », « Adama Amanda Ndiaye, alias Adama Paris, styliste sénégalaise, s'est installée à Paris », « Manu Dibango, saxophoniste, vit en France », « Malamine Koné, fondateur de la marque Airness, est né au Mali et vit en France. »

Puis, à la p. 24, l'exercice 2 propose une phrase qui commente ces trajectoires « Ces quatre personnalités africaines ont réussi leur intégration sociale. »

Ce que l'on peut remarquer c'est qu'en dépit de leur trajectoire, ces personnes restent « africaines ». Africain un jour, Africain toujours. On peut affiner en remarquant que dans les biographies, le traitement des francophones est différent de l'anglophone. En effet, les trois Africains ne sont pas réputés devenus français, on dit juste qu'ils « vi(ven)t en France », « installé à Paris », alors que Naomi Campbell est dite « britannique ». On voit que le modèle d'intégration réussi, quand il se passe en France, n'aboutit pas à un changement de nationalité. On vit en France, c'est tout. Dans le meilleur des cas, l'intégration « réussie » est sociale, pas citoyenne.

### **3.6.2. Images dévalorisantes**

A l'opposé, les images négatives de la migration sont légion. Les photographies assument une grande part dans cette dévalorisation.

Page 3 ? ouverture du manuel et de la séquence consacrée à la migration.

**Séquence 1**

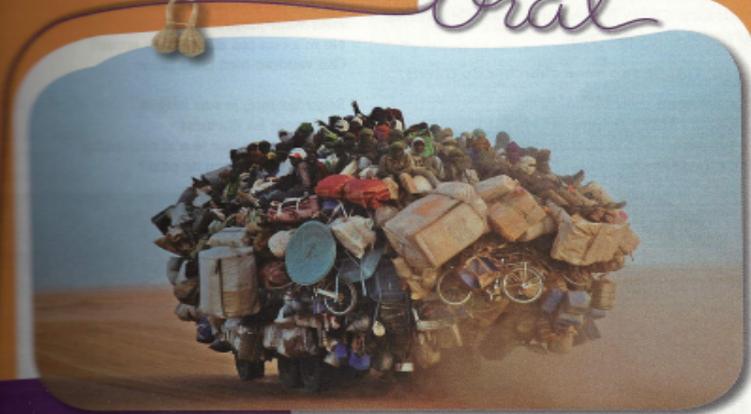
**L'ici et l'ailleurs**  
Compétence citoyenne : Comprendre le phénomène de l'émigration.  
Compétence disciplinaire : Analyser et produire des récits réalistes.

**Étape 1**

# Pourquoi partir ?

— Savoir : La littérature et le réel.  
— Savoir-faire : Se cultiver, rédiger un récit réaliste.

*Oral*



**L'émigration est le fait de quitter son pays pour aller vivre temporairement ou définitivement dans un autre pays. Les causes de l'émigration**

**J'observe l'image**

1. Qu'est-ce qui te frappe d'emblée ?

La page qui suit, p.4

Francis Bebey (1929-2001) est un écrivain, musicien et compositeur camerounais. Ses livres les plus connus sont *Le Fils d'Agatha Moudio*, *Trois petits cirqueurs* et *Le roi Albert d'Effidi*.  
Dennis Brutus (1924-2005) est un écrivain sud-africain qui a combattu pour l'abolition de l'apartheid. Cette lutte lui a valu des années de prison et d'exil. Il a notamment écrit *Lettres à Martha* et *Pensées d'ailleurs*.

5 J'ai tout laissé, ma femme, mes amis  
Au pays tout là-bas  
J'espère les retrouver tous en vie  
Le jour de mon retour

Ma pauvre mère était bien désolée  
10 En me voyant partir  
Je lui ai dit qu'un jour je reviendrais  
Mettre fin à sa misère

J'ai parcouru de longs jours de voyage  
Pour venir jusqu'ici  
15 Ne m'a-t-on pas assuré d'un accueil  
Qui vaudrait bien cette peine

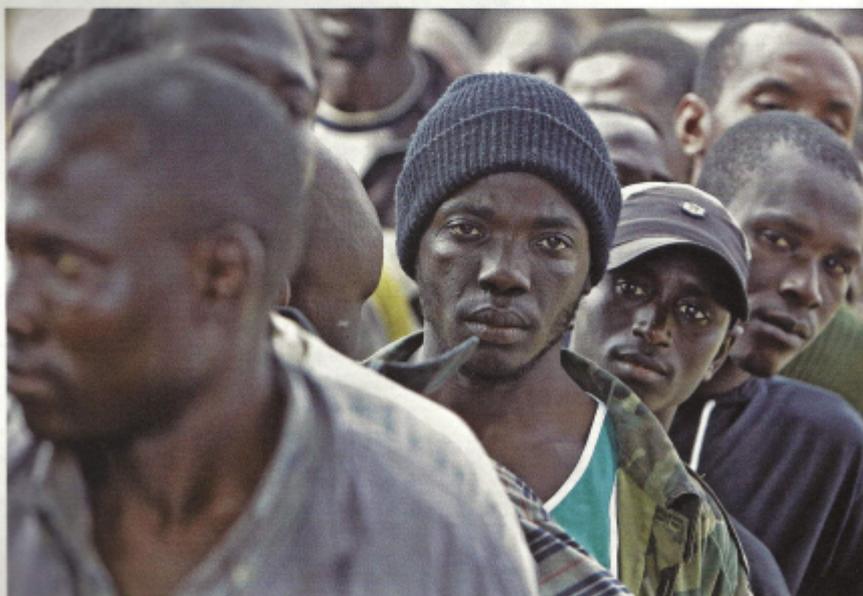
Regardez-moi, je suis fatigué  
D'aller par les chemins  
Voici des jours que je n'ai rien mangé  
20 Auriez-vous un peu de pain ?

## 1 Exils

*Dans ces textes, Francis Bebey et Dennis Brutus nous livrent deux images saisissantes de la réalité africaine contemporaine.*

Texte 1-A : Je suis venu chercher du travail

Je suis venu chercher du travail  
J'espère qu'il y en aura  
Je suis venu de mon lointain pays  
Pour travailler chez vous



présente, au-dessus d'une des nombreuses photographies d'hommes en groupe, un poème dont le tonalité est très pessimiste.

On peut également montrer la page d'ouverture de l'étape 2

**Étape 2**

# Départs

• Savoir : L'information et le réel.  
• Savoir-faire : Je sais rapporter un témoignage à la manière d'un journaliste.

## Oral

**L'**immigration clandestine est le fait pour des étrangers d'entrer illégalement dans un pays et de s'y installer. Il existe une longue tradition d'immigration clandestine des Africains dans les pays européens, notamment depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce mouvement s'est accéléré ces dernières décennies, avec la dégradation des conditions de vie dans la plupart des pays africains et l'absence de perspectives d'avenir pour les jeunes dans ces mêmes pays. On estime à environ 300 000 le nombre d'immigrants clandestins qui entrent chaque année en Europe, parmi lesquels un grand nombre d'Africains.

SOBA FILMS présente:  
JOSEPHINE NDAGNOU - SERGE UZAN  
DANIEL NLEND - HEIN U'TUN'SI  
MARTIN POULIBÉ

REPUBLIQUE  
REPUBLIC OF

**PARIS À TOUT PRIX**  
UN FILM DE JOSEPHINE NDAGNOU

CHEF MONTÉLUSE : ANDRÉE D'AVANTURE - DIRECTRICE DE PRODUCTION : ANNAËL THOMAS.  
IMAGES : CLAUDE POINTU NYIRYI - SON : SOSTHÈNE FERDINAND KAMBA, JERIL RANGOM.  
1ER ASSISTANT RÉALISATEUR : HÉRYE DJOUFACK - MUSIQUE ORIGINALE : JUSTIN BOWEN.  
CHEF DÉCORATEUR : ARIASSI NYIROFO - COSTUMES : JEANNE NGONDAP NYEMBA.

LA NATIONALE

**J'observe l'image**

1. Quelle est la nature de ce document ?
2. Décris précisément l'image (premier plan/arrière-plan).
3. Quelle pourrait être l'histoire des personnages représentés ?  
La femme au premier plan est-elle heureuse, à ton avis ?
4. À quoi renvoient les éléments textuels en bas de l'image ?
5. Que sous-entend l'expression « Paris à tout prix » ?

Étape 3

# Émigration et désillusions

• **Savoir :** La description réaliste.  
• **Savoir-faire :** Je sais raconter selon le point de vue d'un personnage.

## Oral

**Le savais-tu ?**

L'Europe, principale destination des candidats à l'émigration clandestine, fait face à un nombre toujours croissant d'étrangers qui débarquent sur son territoire de façon illégale. Pour contrer ce mouvement, l'Union européenne a défini des politiques visant à garantir aux étrangers qui acceptent de retourner volontairement dans leurs pays une réinsertion harmonieuse. Un des aspects importants de ces politiques consiste en des aides financières permettant la réinstallation de ces étrangers dans leurs pays et la création d'une activité professionnelle.



**J'observe l'image**

1. Quel lien peux-tu établir entre les deux images ci-contre ?
2. Comment comprends-tu le mot « REFUSÉ » sur la première image ?
3. En quel lieu se déroule la scène montrée sur la deuxième image ?
4. Selon toi, qui sont les personnes rassemblées au pied de l'avion ?
5. À quelle réalité renvoie cette photo ?



15

ainsi que quelques illustrations plus petites, en support d'activité  
p. 14

4. Observe l'image ci-dessous.



1. Imagine ce qui a pu arriver aux personnes que tu y vois et développe ton idée à l'oral devant tes camarades.

• Rédige une notice à la manière de...

et p. 20

### Je m'entraîne

1. Cette photographie montre de jeunes immigrants clandestins attendant dans un camp de rétention leur renvoi dans leurs pays d'origine.



a. À l'oral, formule des hypothèses sur l'histoire de ces hommes : que peuvent-ils voir à travers le grillage ? Quel jugement portent-ils vraisemblablement sur ce qui leur arrive ? Sur les gens qui les entourent ?  
b. À partir des hypothèses formulées, rédige une description de ce que ces hommes voient derrière le grillage.

pour conclure que les choix iconographiques donnent une vision très négative du phénomène migratoire.

C'est la même réalité au plan textuel.

Les associations sont négatives, on l'a déjà vu avec l'association lexicale à la clandestinité (que l'on voit réactivée à la faveur d'un exemple d'exercice, p. 25 : « Il fut arrêté à la frontière du Mexique et des Etats-Unis »).

On peut aussi noter l'association à la souffrance, au mal-être, voire à la maladie :

A la p.7, dans un résumé de grammaire sur les expansions du nom, on trouve deux exemples pris hors de tout contexte : « Epuisé, l'émigré s'est évanoui. » ; « Vaincu par la soif, l'émigré s'est évanoui. »

Page 12, exercice 1. « Les vêtements que portaient les naufragés à leur arrivée étaient tout déchirés. »

A la p. 13, c'est l'exercice 4, qui propose à titre d'exemple de ce qu'il faut faire à partir d'un verbe

donné : « Arriver : les immigrés clandestins sont arrivés épuisés à destination. »

A la p. 20, un texte d'Elizabeth Tchoungui est intitulé, « Une ville malade ». Ce titre étant celui de l'extrait, il a été choisi par les auteurs du manuel qui préemptent le sens de la lecture et disent aux élèves ce qu'il faut penser, avant même la lecture.

La migration est associée à la vexation.

A la p. 14, les auteurs du manuel donnent à un texte au titre donné extrait d'Alain Mabanckou le titre évocateur de « Le charter de la honte », alors que l'expression en tant que telle n'est pas présente dans le texte, qui évoque effectivement le pénible épisode d'un retour forcé.

Le champ lexical de la tristesse est également convoqué.

L'exercice 1 de la p. 18 demande de compléter la phrase suivante : « Endalé éprouve toujours beaucoup de ... lorsqu'elle se souvient de son village ; elle regrette ses jeux d'enfants ». Pour compléter, l'élève a le choix entre les mots suivants : « blessé, contrarié, nostalgie, amertume, neurasthénique ».

Dans la même page, l'exercice 2 fait travailler sur la phrase « L'annonce de leur départ plonge la jeune fille dans une profonde tristesse. »

La migration est vue comme un risque pour les migrants.

L'exercice 4 b de la p. 14 propose la consigne suivante, explicite sur ce plan : « Rédige à la manière d'un journaliste un témoignage destiné à sensibiliser les jeunes sur les risques auxquels on s'expose en tentant d'émigrer en Europe. »

Elle est également un problème pour les pays d'accueil, jamais considérée comme une chance :

A la p. 25, l'exercice 4 (sur le repérage des noms et des déterminants), à la faveur d'un texte pris sur internet et au titre évocateur « L'immigration vers l'Europe : un besoin pour les uns, un problème pour les autres », donne cette vision négative.

Enfin, pour achever le parcours argumentatif implicite sur un phénomène négatif, la migration est associée à la mort.

A la p. 6, des exercices proposent des phrases hors contexte du type : « Ils avaient ... l'Afrique pour l'Europe dans l'espoir d'une vie meilleure mais leur ... s'est arrêté là (...). Sur les ordres d'un gouvernement qui veut limiter l'immigration, les soldats ont tiré et six hommes sont morts ce jour-là ». Le texte de la p. 10 s'intitule « Barcelone ou la mort ».

Enfin, à la p.14, l'activité 1 est formulée ainsi : « Etant donné beaucoup de tentatives d'émigration se soldent par des drames, que peuvent faire des pays africains pour combattre le phénomène de l'émigration clandestine » ?

## CONCLUSION

Le discours du manuel présente le phénomène migratoire et les migrants de manière très fortement négatif. Il entre ainsi dans un univers discursif où sont traités d'autres « problèmes » dans le manuel de français, les violences, les atteintes aux droits des enfants, celles à l'environnement, etc.

Elle le fait en surreprésentant les migrations à destination de la France et de l'Europe au détriment des voies plus traditionnelles à l'intérieur du pays ou dans d'autres pays africains, en adoptant presque toujours la question sous l'angle de la migration clandestine, illégale, et en mettant au premier plan les souffrances, les dangers, les problèmes et jamais les aspects positifs, pourtant tout aussi réels : ni pour les migrants eux-mêmes, ni pour les pays de départ, ni pour les pays d'accueil.

De toute évidence, le manuel de français véhicule un discours assez univoque qui disqualifie la migration, visant à dissuader ses lecteurs de l'envie de devenir à leur tour migrants.

On peut se demander, au terme de ce parcours de lecture, quel est le point de vue envisagé. Les auteurs du manuel dont a montré qu'ils n'étaient sans doute pas africains eux-mêmes, s'ils s'intéressent à l'univers africain, ne sauraient être suspectés de quelque forme de racisme. Mais de toute évidence, ils sont perméables aux discours européens actuellement dominants, ceux qui s'inscrivent dans des logiques d'immigration zéro, de criminalisation de la migration, de suspicion envers l'immigré. S'ils ne le font pas en reprenant explicitement les discours européens xénophobes (immigration = insécurité ; immigration = chômage), ils sont parfois à la limite de laisser place à ces discours (pour rappel, p. 25, exercice 4 : « L'immigration vers l'Europe : un besoin pour les uns, un problème pour les autres »). Ils le font en adoptant le point de vue de l'immigrant potentiel, de l'intérieur du personnage et en laissant la voix à des auteurs africains ou européens qui vont souligner la difficulté du trajet migratoire, les épreuves traversées, jamais les bénéfices. A ces discours, ils adjoignent des activités, exercices, exemples qui vont toujours dans le sens d'une dévalorisation.

Quel rôle joue ce discours ? Il entre dans un jeu assez complexe qui comprend les ministères africains de l'éducation, l'éditeur, ainsi que les décideurs français. On peut y voir la trace de la dominance d'une sensibilité européenne antimigratoire, qui s'exprime en Europe dans des attitudes allant du rejet total de l'immigration au discours sur l'immigration choisie. Pour les Européens, dont les Français, tout discours présentant favorablement l'émigration des enfants africains serait perçu comme un encouragement au départ. C'est cette dimension qui est intégrée par les auteurs qui vont du coup effacer tous les aspects positifs pour se situer dans ce qu'ils pensent être le politiquement correct attendu. Les Ministères africains, officiellement, ne tiennent pas d'autre discours quand ils dialoguent avec les autorités européennes, entonnant les refrains du co-développement, de l'aide au retour, de la fixation des populations. Ils ne peuvent donc qu'être en adéquation avec le discours des manuels. Ce qui est passé à la trappe, c'est la manière dont les populations africaines se représentent la migration, vue positivement, que ce soit économiquement ou culturellement. Si de tels discours n'existaient pas, et surtout si les bénéfices n'étaient pas réels pour les populations, si n'existait qu'un « mirage » migratoire, les candidats au mouvement ne seraient pas si nombreux. Mais de cette réalité, on ne trouvera pas trace.

## BIBLIOGRAPHIE

FALL P. D. (2007), La dynamique migratoire ouest africaine entre ruptures et continuités, <http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/research-projects-pdfs/african-migrations-workshops-pdfs/ghana-workshop-2007/WEST%20AFRICA%20-%20Papa%20Demba%20FALL.pdf>

Collectif d'auteurs (2012), *Français, Livre unique*. Collection Futur simple. Paris, Nathan.